Publier en respectant les exigences des financeurs

H.Europe

ANR

Les financeurs demandent un accès ouvert immédiat aux publications

- **Horizon Europe** : obligatoire pour tous types (articles, communications, ouvrages, HDR, thèses, livrables de projets)
- **ANR** : obligatoire pour les articles et recommandé pour les autres

La loi pour une république numérique ne couvre pas cette immédiateté (embargo de 12 mois en SHS) **ni les ouvrages.** Il faut donc prendre des dispositions spécifiques

Etape du projet	Tâches	Outils / services
Montage du projet	Prévoir les financements/stratégies pour permettre une publication ou une diffusion **immédiate** en Open Access	Journal Checker Tool Accords lecture/publication Stratégie de rétention des droits
Lorsque le projet est accepté	Contacter le SCD pour demander la création du code projet dans Hal : bu-hal@univ-rennes2.fr	
Choix de l'éditeur / de la revue	Vérifier la politique open access de l'éditeur et les coûts associés Vérifier l'éligibilité du financement Choisir sa stratégie de diffusion immédiate en OA (publication ou rétention des droits)	Open Policy Finder Journal Checker Tool Socle DOAJ
Soumission à l'éditeur	Utiliser votre mail institutionnel Si vous appliquez la stratégie de rétention des droits, appliquer une licence CC avant de soumettre le manuscrit	Licences Creative Commons Open Research Europe
Une fois le manuscrit accepté	Lire le contrat et négocier pour conserver les droits nécessaires Obtenir et conserver le **Manuscrit Auteur Accepté**	
Au moment de la parution	Déposer une version du texte dans Hal (MAA ou version éditeur suivant la politique de l'éditeur et votre mode de publication) avec une licence CC BY Réfléchir à la création d'une collection Hal (1eres parutions)	Portail Hal Rennes 2
En fin de projet	Vérifier que toutes les publications et productions scientifiques du projet sont présentes dans Hal	

Besoin d'un appui ? Contactez le service Publications scientifiques ouvertes du SCD
bu-chercheurs@univ-rennes2.fr